



Union Nationale
du Sport Scolaire

COMPTE RENDU

CMN RUGBY

15 SEPTEMBRE 2023

Membres CMN :

23 | 24

PERSONNES PRESENTES

CADRES UNSS : MONSIEUR DURRIEU CHRISTIAN, DNA UNSS EN CHARGE DU DOSSIER RUGBY ET INVITE : E.ANDREASSIAN.DNA

Délégués techniques UNSS : Emmanuel ERNAULT, Jérôme ALFONSI et Benoit QUIEF

FFR : Guillaume COMMEAT et Philippe MARGUIN et Invité : Francis COSTA. DTN adjoint

UNSS : Christine GASSIOLLE, Emilie VEROUIL, Jean CAZAUTE, Thierry SCOLAN, Jérôme QUES, Adrien MARBOT en VISIO, Emmy LEMESLE, Jeremy ROZIER en VISIO

POINTS INTRODUCTIFS

E. ANDREASSIAN précise que le dossier RUGBY est dorénavant suivi par C DURRIEU

F. COSTA remercie son collègue de la FFR, Philippe MARGUIN, pour son implication sans faille au sein de la CMN RUGBY. La totalité des membres de la CMN s'associe à ces remerciements et lui souhaite une belle retraite.

Remerciement à Benoit QUIEF pour son accueil lors de cette CMN décentralisée.

La CMN accueille deux nouveaux collègues : EMMY LEMESLE et JEREMY ROZIER.

Nous sommes dans une période complexe et charnière suite à l'accident : ce qui nous oblige à justifier notre projet sportif et éducatif. Le rugby scolaire doit perdurer pour tous les profils de licenciés UNSS.

BILANS DES CHAMPIONNATS de France 2023.

La très grande majorité des CF se sont très bien passés en terme organisationnel. A noter, l'importance du pool local des Jeunes ARBITRES

Exception lors du CF LYCEE GARCONS EXCELLENCE avec des comportements déviants entre joueurs mais aussi vers des adultes dont les membres CMN. Garder une vigilance avec les commissions de discipline avec appel et courrier au chef d'établissement.

POINTS IMPORTANTSET PRIORITAIRES **En rouge les aspects sécuritaires**

PROTEGE DENTS :

Proposition d'obliger le port du protège dents : **refusé au vu des éléments apportés par la FFR en lien avec appareil dentaire et avis de spécialistes qui a conduit à ne pas l'obliger en fédéral**

CARTON ROUGE :

Carton rouge en UNSS transmis à la FFR et inversement :

Suite à la demande du ministère des Sports il est à l'étude entre les deux fédérations FFR et UNSS de partager nos informations en ce qui concerne les affaires disciplinaires malgré les énormes difficultés juridiques.

ELEVES INTERDITS :

Importance de cette exigence au regard des risques d'accident **par des joueurs confirmés :**

Pour les Filles :

En Excellence : liste ministérielle de Haut Niveau 2023 2024 + liste FFR (Pôle Espoir) au 1^{er} Octobre

En CEE : liste ministérielle de Haut Niveau 2023 2024 + liste FFR au 1^{er} Octobre + Liste FFR Top 50 au 1^{er} Mars

Pour les Garçons :

En Excellence : liste ministérielle de Haut Niveau 2023 2024 + liste FFR (Pôle Espoir) au 1^{er} Octobre

En CEE : liste ministérielle de Haut Niveau 2023 2024 + liste FFR au 1^{er} Octobre + Liste FFR Top 100 au 1^{er} Mars

Les équipes comportant un élève inscrit et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2023 (Élite, Senior, Relève / Jeune, Reconversion, Espoir, Collectifs nationaux / Partenaires) ne pourra pas jouer lors du **CF RUGBY à XIII 2024.** »

CARTON BLEU = SUSPICION DE COMMOTION EN UNSS :

Notion de suspicion de commotion à approfondir :

La suspicion de commotion est de la responsabilité de l'enseignant responsable du joueur concerné, sauf si présence d'un médecin acté par l'organisateur.

Attention : nous travaillons avec la FFR sur un document qui sera mis très prochainement à la disposition des cadres UNSS (en priorité les organisateurs de CF rugby) et des membres de CMN rugby. Ce document informera sur les symptômes et évoquera les attitudes ciblées face à une suspicion de commotion.

Du coup lors du CF nécessité d'avoir un référent adulte qui maîtrise la liste de ces attitudes.

Si commotion avérée, prévenir par courrier la famille. Nous allons également proposer un courrier type.

L'enseignant responsable en contact avec la famille s'engagera à prévenir les fédérations dans lesquels l'élève est licencié.

Cette suspicion de commotion sera mentionnée sur la feuille de match. Une copie scannée sera envoyée à la DN adresse : christian.durrieu@unss.org

Le médecin de l'élève ordonnera alors les conditions de reprise par un certificat médical de reprise.

JEUNES ARBITRES :

Il est bien précisé dans la fiche sport qu'à l'accueil, le JA ne peut pas être blessé et doit être en pleine possession de ses moyens physiques. En cas d'absence, d'inaptitude ou de refus d'arbitrer, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France

Néanmoins il est préconisé de demander à ces Jeunes arbitres lors de la réunion des JA, s'ils se sentent capables d'arbitrer dès la première demi-journée.

Sur des CF à 12 ou à 16 équipes, il y a une pertinence à prendre en plus des JA des **AS qualifiées (12 ou 16)** :

1. Des JA pour le « **pool local (6 à 8)** » : de l'Académie Pôle Espoir ou des SSS de proximité si elles existent où des Lycées environnants
2. Des JA certifiés « **meilleur J Arbitre académique en rugby (6 à 8)** » qui peuvent se déplacer avec l'AS ou la SSS qualifiée

JEUNE COACH :

Le Jeune coach doit assurer sa fonction sans avoir de pression de l'adulte : ce dernier doit être éloigné suffisamment en fonction des caractéristiques des terrains. **Il est souhaitable pour 2024.2028 que le Jeune COACH soit validé nationalement par une commission lors du championnat de France comme pour le Jeune arbitre.**

Il faut que les membres CMN positionnés sur un CF puissent échanger avec l'organisateur au minimum trois mois avant le début du CF. Cf cahier des charges

MAILLOTS NON CONFORMES :

Attention aux maillots non conformes : recours potentiels. **Nécessité d'anticiper avec l'organisateur de le préciser sur la convocation puis de vérifier à l'accueil ou lors de la réunion technique**

ORGANISATION DES TOURNOIS :

1. En ce qui concerne les **Serpentins** il est demandé de prêter une attention particulière lors du positionnement des équipes repêchées dans les poules déjà constituées par le règlement. Il faudrait tenir compte du niveau des poules car certaines équipes repêchées selon leurs origines géographiques ne sont pas du même niveau que les têtes de série de très bon niveau : conséquence si cas d'égalité goal average général pas très équitable : il pourrait être envisager de modifier l'ordre d'importance en cas d'égalité la notion du goal average général au vu des éléments remontés des CF.
2. L'organisateur ne peut pas changer la formule du championnat de France de son propre chef.
3. En Excellence à l'issue du 1er Tour pour les troisièmes de poule il n'y aura plus de prise en compte des temps de jeu lors des matches de classement de 09 à 12

RUGBY A 5

Le rugby à 5 ne prépare pas au rugby à plaquer à 7 et à 10 pratiqué à l'UNSS. Il est incohérent de proposer en début d'année une sensibilisation au rugby à 5 pour enchaîner ensuite sur le travail du plaquage avant les phases compétitives.

Il doit être proposé dans le cadre d'actions de développement :

COLLEGES/LYCEES
RUGBY A 5 Mixte
Certificat médical NON OBLIGATOIRE
Livret je suis Jeune Joueur en rugby NON OBLIGATOIRE

Les trois cadres UNSS membres de la CMN se propose d'organiser un **challenge départemental de rugby à 5** qui peut être élargi au niveau académique voire plus. Cela doit servir d'OBSERVATOIRE

Le « **Challenge national des Lycées de Rugby à 5** » ayant eu lieu l'année dernière à Arcachon (33) demeure comme un championnat de France non obligatoire.

A NOTER LES CHANGEMENTS SUIVANTS :

CARTONS :

Le décompte du carton s'effectue à la reprise du temps de jeu par l'arbitre. Le carton rentre sur un arrêt de jeu.

TEMPS MORT

En Excellence il est acté un seul temps mort par match et par équipe pour tous les CF Excellence

TEMPS DE JEU EN EXCELLENCE :

Dans toutes les catégories il n'y a plus d'obligation pour une(e) joueur(se) de commencer un mi-temps

AIDE AUX SAUTS :

Pour une meilleure lisibilité des lancements de jeu, l'aide au saut est autorisée pour les Jun Garçons CEE

CERTIFICAT MEDICAL :

Position de la FFR qui allège l'obligation de fournir un certificat médical pour les écoles de rugby, à savoir pour les garçons jusqu'à 14 ans et pour les filles jusqu'à 15 ans.

A l'UNSS pour les rencontres de promotions et de compétitions :

- Non obligation du certificat médical en Benjamins
- Maintien de l'obligation du certificat médical en Minimes et en Lycées (Cadets et Juniors)

REGLEMENT BENJAMINS :

MIXITE AUTORISEE (alignement sur règlement FFR)

PRATIQUES DU RUGBY à L'UNSS

RUGBY A 5 Mixte COLLEGES/LYCEES	RUGBY A 7 Mixte BENJAMINS	Rugby à 7 et à 10 MINIMES - CADETS - JUNIORS
Certificat médical NON OBLIGATOIRE	Certificat médical NON OBLIGATOIRE	Certificat médical OBLIGATOIRE
Livret Jeune Joueur NON OBLIGATOIRE	Livret Jeune Joueur OBLIGATOIRE	

Changements envisagés pour 2024.2028 :

- Interdiction aux CRABOS et ALAMERCY de jouer en équipe d'établissement mais autorisés à jouer en Excellence = **difficultés pour la FFR d'identifier ces joueurs pas date butoir à la FFR**

- Imposer alors au max 5 élèves de seconde dans le championnat excellence lycée notamment en questionnant la légitimité de faire jouer des catégories qui ne jouent pas ensemble en fédéral (Ala / Crabos) = limiter le nombre de C1

QUESTIONS DIVERSES :

Si vainqueur d'un CF en établissement, passer en excellence mais avec d'autres élèves.

Réponse : non. C'est l'AS qui doit s'engager en Excellence ce n'est pas juste une équipe. Cf. Fiche sport

« Dans ce cas AUCUNE équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement à partir du niveau Académique. »

PROTOCOLE D'ACCES A LA PRATIQUE DU RUGBY A PLAQUER

Mis à jour Octobre 2023

LIVRET JEUNE JOUEUR EN RUGBY UNSS A 7 A 10

Le Livret Jeune Joueur en rugby 2022 - 2023 est maintenu pour 2023 – 2024 il sera à valider chaque année Il est complété pour 2023 – 2024 par l'obtention d'un **PASSEPORT PLAQUAGE « PRATIQUE »** :

1. **LA CHARTE** demeure identique.
2. **LE PASSEPORT PLAQUAGE « THEORIQUE »** : le questionnaire demeure identique.
3. **LE PASSEPORT PLAQUAGE « PRATIQUE »** pour l'élève licencié UNSS rugby débutant :

Tout au long de l'année scolaire pas de possibilité d'aborder le rugby à plaquer sans avoir satisfait et validé les trois thématiques suivantes :



1. Etat d'esprit et règle :

Je deviens plus autonome et acteur de la vie de groupe tout en maîtrisant les règles et mes émotions.



2. Plaquage :

J'engage la bonne épaule avec la tête du bon côté pour faire tomber le plus rapidement possible en gagnant du terrain (serrer les bras, pousser sur les jambes).



3. Poussée / Posture :

J'apprends les techniques appropriées de plaquage et de poussée (mêlée, gain du ballon). Je suis capable de me déplacer debout et au sol.

4. PLAN DE FORMATION D'AIDE ET D'ECHANGES à destination des animateurs d'AS :

THEMATIQUE UNIQUE : Aspect Sécuritaire.

OBJECTIFS : Aider chaque animateur d'AS expert ou néophyte à :

- **Construire et animer** une phase de préparation progressive à la pratique du rugby à plaquer par diverses entrées : Rugby à Toucher 2 secondes, Jeu au contact aménagé et rugby éducatif...
- **S'approprier** le « passeport plaquage pratique »
- **Permettre** à chaque licencié rugby UNSS débutant d'obtenir le « passeport plaquage pratique »
- **Connaitre** les diverses entrées dans le rugby à plaquer : **rugby à Toucher 2 secondes / Jeu au contact aménagé et rugby éducatif...**
- **S'appuyer sur** les documents supports de la FFR le programme de prévention des blessures : **#Bienjoué en sécurité**

FORMES ET CONTENUS : 3 webinaires programmés dès octobre 2023

ENCADREMENT :

- DTN FFR
- Délégués Technique Rugby UNSS
- CMN Rugby : Professeurs experts Rugby et Arbitrage

TEMPS D'ECHANGE avec les participants Animateurs d'AS

OPERATIONNALISATION

- **1^{er} temps** : Proposition de trois dates pour un Webinaire : durée d'une heure trente maximum.
- **2^{cond} temps** : mise en œuvre en territoire : **plateaux UNSS du premier trimestre 2023.**
Initiateurs : Cadres UNSS et Directeurs techniques de ligue / CTL et CTC de la FFR
- **3^{eme} temps** : Programmation d'un **Stage à Marcoussis premier trimestre scolaire 2024** sur le **Thème de l'Aspect Sécuritaire.**
- **4^{eme} temps** : déploiement des **plans de formation « Planète ovale »** en territoires
Initiateurs : Cadres UNSS et Directeurs techniques de ligue / CTL et CTC de la FFR



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

